

COMITE DE QUARTIER
CAP OUEST

Agde, le 7 novembre 2013

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 7 NOVEMBRE 2013
COMITE DE QUARTIER « CAP OUEST »

A - VIE QUOTIDIENNE

Mail de Rochelongue :

- Le WC public situé au bout du Mail sur le front de mer est inaccessible aux personnes à mobilités réduites car la porte est contre la dune.

Réponse :

L'équipement situé en bord de plage face au Mail de Rochelongue n'étant pas adapté pour les personnes à mobilité réduite, le sens d'ouverture de la porte n'a pas d'incidence, et pour des raisons esthétiques ne sera pas modifiée.

- Le WC situé sur le parking du marché alimentaire du lundi matin (derrière la résidence Palme d'Or) est souvent inaccessible à cause du stationnement des véhicules qui est trop proche.

Réponse :

Pour faciliter l'accès du sanitaire situé sur le parking, rue Raffanel, du mobilier urbain (3 bornes J11) a été positionné afin d'interdire tout stationnement. En complément, l'emplacement de stationnement situé devant la porte a été matérialisé par application de peinture routière.

Chemin des Camarines :

Au bout du chemin, le panneau piste cyclable a disparu.

Réponse :

Le panneau de signalisation « piste cyclable » manquant sera repositionné avant la réunion.

Parking et Chemin du Père Maurel :

Plusieurs membres du comité de quartier ont reçu des riverains des plaintes concernant le bruit dans ce secteur en période estivale. Ces nuisances nocturnes gênent beaucoup les riverains.

Réponse :

En préparation de la prochaine saison estivale, il est demandé à la « Brigade Bruit » de la Police Municipale d'effectuer durant la saison plusieurs passages pour constater les problèmes de nuisances sonores et le cas échéant faire respecter la réglementation en la matière.

Le mobilier en bois existant sera remplacé avant la prochaine saison estivale par des rondins et lisses en matériau recyclé et recyclable. A cette occasion, nous respecterons les alignements et la hauteur des rondins.

Passage de la résidence Aréna :

Ce passage est négligé par les services de nettoyage.

Réponse :

Le service Propreté de la Communauté d'Agglomération a été informé suite à votre remarque concernant le nettoyage de ce passage. Une attention particulière sera portée à cet espace à l'avenir.

Déchetterie d'Agde :

Cette année, le pont de l'Ascension se déroulait du mercredi 8 mai au dimanche 12 mai 2013. Comme nous le savons, c'est à cette période qu'une première vague de touristes et surtout de propriétaires reviennent sur le cap d'Agde et débutent ainsi la saison estivale. C'est également l'occasion de faire le grand nettoyage des appartements et des jardins. Par les hasards du calendrier, il s'avère que lors de ce pont, la déchetterie était fermée pour une période record. Les gens qui se sont déplacés n'ont pu que jeter leurs déchets devant les portes donnant une image déplorable de la station en matière d'entretien et de propreté. Les horaires d'ouverture ne sont pas pensés pour un début de saison en station balnéaire.

Réponse :

Nous n'avons pas, à ce jour, de réponse du SICTOM.

Nous vous tiendrons informé si possible lors de la réunion du 6 novembre

Chemin de Malfato :

Une décharge à ciel ouvert est toujours existante à l'angle de ce chemin et du chemin de la Causse.

Réponse :

Les services compétents (CAHM, SICTOM) ont été informés de la présence d'un dépôt d'encombrants sauvage à l'intersection des chemins de la Causse et de Malfato.

Route de Rochelongue :

Le nettoyage des accotements n'a pas été réalisé assez tôt malgré plusieurs appels.

Réponse :

Un nettoyage sera prochainement effectué.

Parcelles communales :

Plusieurs parcelles appartenant à la commune sur ce chemin est en mauvais état.

Réponse :

L'entretien de ce chemin privé, certes en mauvais état, n'incombe pas aux services municipaux, même si plusieurs parcelles sont propriété de la Ville.

Questions diverses

CQ :

- Pouvez-vous prolonger la mise en place de rondins sur le parking du Père Maurel ?
- Le bateau échoué n'a toujours pas été évacué dans l'Hérault (en bas de l'avenue Georges Pompidou).
- Les avaloirs ne sont pas nettoyés régulièrement.
- Au fond du Chemin du Grand Pin, il y a un camping sauvage.

SECURITE, Monsieur LAROSE,

Fait état des différentes interventions :

.Diverses interventions :

- Contrôles routiers : Rond-Point des Antilles ; Avenue de Belle Isle, Avenue du Passeur Challiès, Rond Point Malfato,
- Mise en fourrière : Parking des Echasses Blanches, Parking Raffanel, Parking Colibri, Rue du Chemin des Dames.
- Accidents : Parking Richelieu ; Parking du Grand Large ; Parking de la Soullière ; Avenue du Passeur Challiès.
- Incendies : Mail de Rochelongue.
- Gens du voyage : Parking du Grand Large.
- Cambriolages ou tentatives : Rond-Point de l'Ile des Loisirs, Parking des Colibris, Ile des Loisirs, Mail de Rochelongue.
- Ivresse sur la voie publique : Ile des Loisirs ; Chemin de Notre Dame à Saint Martin.
- Problème de voisinage : Ile des Loisirs, Impasse des Sargasses.

- Trouble de l'ordre public : Avenue des Alizés, Plage Richelieu, Parking des Colibris, Mail de Rochelongue, Ile des Loisirs.
- Nuisances particuliers : Parking des Colibris
- Divers : orchestre, animations, aboiements de chiens, dépôts d'encombrants, affichage sauvage...

B - GRANDS TRAVAUX :

Présenté par Didier Saignes

Aire de jeux du Gévaudan

Début des Travaux: 01 octobre 2013

Fin des travaux : 25 octobre 2013

Dans le cadre du déplacement de l'ancien terrain multisports situé dans le quartier des Nautes au Cap d'Agde, la ville réalise un terrain multisports dernière génération, qui sera installé sur une extrémité du parking Gévaudan au Cap d'Agde.

Ce marché de travaux est composé de deux lots et le suivi du dossier est réalisé par la direction Voirie – Réseaux et la direction des Sports.

Le lot n°1 comprend la partie terrassement et se décompose comme suit :

Terrassement et réalisation d'une plate forme en enrobé de couleur noire.

Le lot n°2 comprend la partie terrassement et se décompose comme suit :

Mise en place d'une structure multisports avec revêtement gazon synthétique permettant la pratique du handball, du basket, et du football à 4 ou 7 joueurs.

Les entreprises retenues pour ces travaux sont :

Lot n°1: Entreprise EIFFAGE (Saint Thibéry)

Lot n2 : Entreprise SECMA LR (Agde)

Le montant total prévisionnel de l'opération est de 61 863.00 € T.T.C.

Parallèlement à cette opération, les services techniques de la Ville ont étudié et proposé la réalisation d'un passage pour piétons surélevé et sécurisé.

Les travaux sont à réaliser en même temps que le projet de terrain multisports pour un montant estimé à 17 000 € T.T.C.

Coût total estimé de l'opération : 78 863 € T.T.C.

Création d'hôtels

Présenté par Lilian BANCAREL

Projet d'hôtel et de résidence hôtelière, Route de Rochelongue / Proméo

Le projet hôtelier de la route de Rochelongue porté par le groupe Proméo (60 chambres et 130 unités d'hébergement en catégorie 4 Etoiles) va entrer dans une phase opérationnelle. Le permis de construire a été obtenu, les consultations des entreprises sont en cours de finalisation, le chantier devant débuter en tout début d'année 2014. L'ouverture de l'Etablissement est prévue pour l'été 2015.

Pour rappel, l'architecte de cet établissement qui va générer une vingtaine d'emplois permanents est Jacques FERRIER, qui a en particulier construit le pavillon français lors de la dernière exposition universelle de Shangaï en 2010.

Projet hôtelier rue Volvire de Brassac

Le projet d'hôtel porté par une Société Locale California Promotion a obtenu une franchise Mercure, ce qui va lui faire bénéficier d'un véritable rayonnement et d'un Classement en 4 étoiles. Cet établissement dont les travaux ont commencé avant l'été comptera 45 chambres dont 8 communicantes.

L'ouverture de l'hôtel est prévue pour le mois de Juin 2014.

Les atouts stratégiques du projet

L'extension représente une réelle opportunité pour affirmer la vocation du Cap d'Agde, à savoir une station balnéaire internationale de qualité. Le projet doit permettre :

- d'asseoir la vocation internationale de la station balnéaire en complétant l'engouement et l'attractivité offerts par l'île des loisirs, Aqualand, le centre international de tennis, et l'activité « accrobranche ».
- de réduire le déficit de parcours golifiques dans la région en apportant un parcours de qualité , relevant d'une réelle diversité dans l'organisation des trous. Avec cette extension, le Cap d'Agde se situera parmi les meilleures destinations golifiques régionales, nationales et même internationales .
- de créer des emplois. Le golf emploie actuellement 16 personnes. Une fois l'extension réalisée, les effectifs devraient être de 20 personnes, soit la création de 4 emplois supplémentaires .
- un accroissement du chiffre d'affaire de prestataires annexes. L'augmentation de la fréquentation profitera au restaurant (la Pléiade), à l'hôtel (le Palmyra) et à la résidence hôtelière (Palmyra II). Il a été estimé un apport supplémentaire de clientèle d'environ 20%. Il est à noter que le golf du Cap d'Agde travaille également en partenariat avec plus de 15 hébergeurs sur la station, qui eux aussi vont bénéficier de cette fréquentation supplémentaire.

Une entrée de ville mise en valeur par la passerelle et ses abords paysagers

La conception de cet ouvrage est née de la volonté de développer les voies douces entre Agde et le Cap, de privilégier l'accès aux espaces naturels et sportifs et de relier le golf existant de 18 trous à son extension de 9 trous.

La passerelle permet aux piétons, cyclistes et golfeurs de franchir la future 2x2 voies de la RD 612.

Il s'agit d'une construction métallique de type « poutres latérales à treillis » en une seule travée de 45 m de portée, d'un gabarit de passage de largeur 3.5 m et de hauteur 3.0 m dont la structure en acier est constituée d'éléments boulonnés et soudés.

Toutes les pièces métalliques sont des profilés standards du commerce afin de réduire le coût de la matière première. Le tablier est revêtu d'un platelage en bois exotique, léger, résistant et durable. Les garde corps sont ajourés afin d'alléger l'ouvrage pour des raisons à la fois technique et esthétique.

L'éclairage est constitué de leds bleus mettant en valeur l'entrée de la station du Cap d'Agde.

En complément aux travaux d'extension du Golf et dans le cadre de la réhabilitation de l'ancienne décharge, la commune a engagé des travaux de réfection du talus bordant la route départementale.

Ces travaux consistent à purger le versant actuel de toutes ces impuretés, de couvrir avec de la terre végétale et de projeter un semi pour sa végétalisation et son embellissement. L'ensemble de ces prescriptions sont liées à des accords passés avec l'ADEME (l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Eau) et assujetties à l'obtention de subventions départementales.

Les travaux ont été engagés fin octobre et seront achevés mi-novembre pour un coût de 30000€ HT.

Coût des travaux (HT)

Terrassements : 2 145 000 euros

Plantation : 47 000 euros

Arrosage : 645 000 euros

Voirie : 490 000 euros

Passerelle : 615 000 euros

Durée des travaux

Octobre 2012 à octobre 2013

Principales quantités

- Surface de l'extension du golf : 35 Ha
- Volume de terrassement : 130 000 m³
- Cheminement intérieur au golf : 1 000 ml
- Cheminement extérieur au golf : 3 000 ml
- Piste cyclable périmétrique : 900 ml
- Chaussée nouvelle : 700 ml
- Glissière de sécurité en bois : 500 ml
- Drains : 2 500 ml
- Clôture : 3 500 ml
- Canalisation d'arrosage : 15 000 ml
- Plantation d'arbres : 75 unités
- Plantes et arbustes : 9 000 unités
- Passerelle : 50 tonnes d'acier

Présents :

M FREY, M DRUILLE, M BANCAREL, M SAIGNES, M CHAUDRON, M GROU, M DUBOIS, M LAROSE, M DURBAN, M JEANTET.

Représentants du CQ :

Mme ANTOINE, M ARNAUNE, Mme BARBANO, M CADET, M CAYUELA, M CROS, Mme GUILHOU, Mme LEMONNIER Marie-Pierre, M PROCH, M REY.

Absents excusés :

Mme CARLESSIMO, M CARPENTIER.

Absents non excusés:

Mme DURIEU, M LOUVET, Mme VERNADAT.